

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 24 janvier 2022**

**Délibération n° 2022-0947**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Saint-Priest

Objet : Requalification urbaine du secteur Chabal ex-Solyem - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Maîtrise d'ouvrage urbaine

**Rapporteur** : Madame Béatrice Vessiller

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 janvier 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Floyd Novak

Affiché le : mercredi 26 janvier 2022

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absent excusé : M. Barge (pouvoir à M. Sellès).

**Conseil du 24 janvier 2022****Délibération n° 2022-0947**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Saint-Priest

Objet : Requalification urbaine du secteur Chabal ex-Solyem - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Maîtrise d'ouvrage urbaine

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 janvier 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

La Métropole de Lyon s'est portée acquéreur, fin 2018, d'un tènement de 5,2 ha, au 25 rue Aristide Briand à Saint-Priest, utilisé auparavant par l'entreprise Solyem, dans une perspective de remembrement foncier et de renouvellement urbain. Elle mène des négociations avec l'État concernant la caserne Chabal (17 ha) qui jouxte le site concerné.

L'objectif est de créer un nouveau quartier de plus de 22 ha, en interface avec le centre-ville de Saint-Priest et la zone industrielle Lyon Sud-Est. Ce secteur accueillera des activités d'économie productive, sera davantage inséré dans la ville grâce à la réalisation d'une nouvelle trame viaire et d'espaces publics.

**II - Calendrier de mise en œuvre**

La Métropole a ouvert à l'urbanisme transitoire, en novembre 2021, une halle constituée de bureaux et d'ateliers, ainsi que d'espaces extérieurs afin d'y accueillir des entreprises. Une vingtaine d'acteurs différents y travaillent.

Elle envisage également la démolition de la grande halle ouest inutilisable en l'état, pour la fin de l'année 2022, ainsi que la poursuite des études urbaines afin d'affiner le projet urbain d'ensemble et sa mise en œuvre opérationnelle.

**III - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

Il est proposé une demande d'individualisation d'autorisation de programme partielle d'un montant de 3 890 000 € TTC en dépenses pour la réalisation d'études et de travaux ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** la mise en œuvre du projet de requalification urbaine du secteur Chabal ex-Solyem à Saint-Priest.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P06 - Aménagements urbains, pour un montant de total de 3 890 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal repartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 1 075 000 € en 2022,
- 1 200 000 € en 2023,
- 1 225 000 € en 2024,
- 390 000 € en 2025,

sur l'opération n° OP01O8817.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 4 000 000 € en dépenses en raison de l'individualisation partielle pour un montant de 110 000 € à partir de l'autorisation de programme études.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220124-274930-DE-1-1 Date de télétransmission : 26 janvier 2022 Date de réception préfecture : 26 janvier 2022
---